


SOCIÉTÉ NAUTIQUE
DE MARSEILLE
ET YMCM

Newsletter

N°13

MARS 2024

20242025 NUMERO SPECIAL BILAN

L'EDITO

Henri ESCOJIDO, Président

TROIS ANNEES DE PARUTIONS 2021/2024

Bernard CEAS, Commission Communication/Publications

LES PHOTOS DU TRIMESTRE

Commission Animations

ACTUALITES ET HUMOUR

La Rédaction

SOMMAIRE N° 13 mars 2024

L'EDITO

Henri Escojido ----- Page 03

LES PHOTOS DU TRIMESTRE

La Rédaction/ Marc Beaumont -----Pages 04 à 06

TROIS ANNEES DE BILAN

Bernard Ceas -----Pages 07 à 16

TOUT VA TRES BIEN...

Henri Escojido -----Pages 17 à 18

LA FLAMME OLYMPIQUE

Benoit Gilles -----Page 19

APPEL A TOUS

La Rédaction-----Page 20

ZONES DE MOUILLAGE

La Rédaction-----Page 21

GIRELLES : Une histoire d'amours

Jacques Silve -----Pages 22 à 23

SNIM

La Rédaction / Maguelonne Turcat -----Pages 24 à 26

POT DE DEPART

Henri Escojido / Danielle Gabrielli----- Page 27 et 28

QUELQUES RAPPELS

La Rédaction-----Page 29 et 32



LA NAUTIQUE NEWS LETTER EST
UNE PRODUCTION DE LA SNM

Avec la collaboration du
YMCM

Directeur de publication :

Henri ESCOJIDO,
Président de la SNM

Responsable de la Communication :

Bernard CEAS

Autres membres du
Comité de Lecture :

Geneviève AUBOIROUX

Chantal BENIGNI

Lionel GARITO

Jean François ISNARD

Pierick JEANNOTOT

Jacques SILVE

Maguelonne TURCAT

Martine UGLIONE CEAS

André VIVALDI (YMCM)

L'EDITO

Henri Escojido, Président SNM



Chères amies, chers amis,

L'année 2024 sera, je l'espère, une belle année pour notre club et pour l'ensemble de nos membres.

Nous aurons le privilège d'accueillir la voile olympique dans notre magnifique rade et de participer à la réception de la flamme lors de l'arrivée du BELEM le 8 mai. Vous serez évidemment tenus informés du déroulement de cette journée pour laquelle notre participation est prévue par les organisateurs.

Vous allez pouvoir lire la treizième édition de notre newsletter et nous pouvons remercier toutes celles et ceux qui participent à sa rédaction avec une mention particulière pour notre Comité de Lecture qui regroupe à la fois certains de nos dirigeants, des salariées de la SNM, des sociétaires, supporters et partenaires extérieurs.

La communication est un élément essentiel de cohésion et elle permet de renforcer le sentiment d'appartenance à un ensemble dont nous pouvons être fiers.

Nous nous sommes appuyés sur notre fonds de dotation pour conduire au cours de l'année précédente des actions communes avec l'Unicef et Télémaque. Nous avons reconduit notre partenariat avec Guérir en mer et nous avons, en collaboration avec le Yacht Motor Club, procédé à une opération de nettoyage de notre plan d'eau, matérialisant l'importance que nous accordons au respect de notre environnement.

Ces actions témoignant de notre volonté de partage de l'univers marin avec des jeunes n'ayant pas eu la chance de connaître les plaisirs de la navigation. Elles ont été prises en compte par le Yacht Club de France et nous avons été le premier « club allié » à recevoir le trophée de la transmission qui vient d'être créé.

Vous prendrez connaissance dans cette édition des actions conduites sous l'égide du comité directeur. Nous avons travaillé en équipe à la recherche permanente d'un consensus et nous pouvons remercier celles et ceux qui ont fait de leur mieux pour le bien commun.

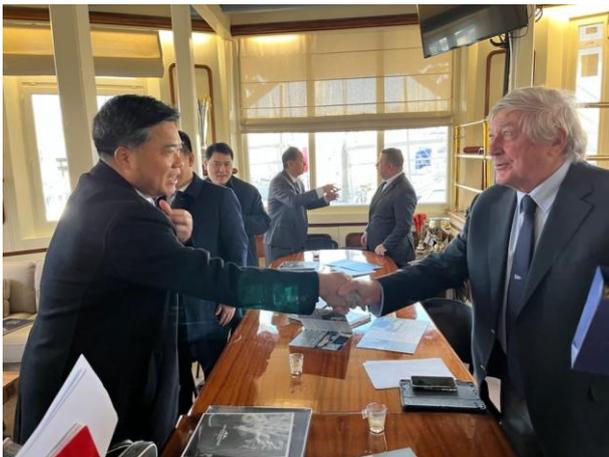
En recevant régulièrement les délégués de panne, nous nous sommes efforcés de prendre en compte les demandes exprimées et il sera opportun de conserver cette volonté d'écoute mise en œuvre dans le cadre de cette mandature.

Nous souhaitons pouvoir bénéficier de votre aide lors de la prochaine SNIM avant de nous retrouver pour notre assemblée générale le mercredi 15 mai.

Bonne lecture.

LE TRIMESTRE EN PHOTOS

Commission Animation



Ministres et consul Chinois s'intéressent à l'expertise de la SNM concernant les régates l'Ecole de Voile, notre gestion du plan d'eau...



Au siège du Yacht Club de France, la SNM remporte le prix convoité du « *Trophée de la Transmission 2023* » pour son dynamisme envers les jeunes d'autres milieux.



C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès à l'âge de 93 ans de Michel BIGOIN Membre d'Honneur de la SNM, décoré l'an dernier du titre d'Officier de l'Ordre du Mérite Maritime, son œuvre en tant que concepteur de bateaux est colossale, son rôle fût décisif dans la sauvegarde de notre Pavillon Nautique.



Accueil des nouveaux sociétaires lors de notre Premier Apéro Nautique 2024 avec Geneviève AUBOIROUX (Animation) et Jérôme CORTI (Commission Administrative).



Remise du chèque de la SNM à notre partenaire SNSM, somme prélevée (10€) sur les cotisations de nos sociétaires, soit un don de 3 880 €.



Cérémonie de la Galette des Rois au siège de la SNSM, notre partenaire, à la Pointe Rouge. Remise de la médaille de Chevalier du Mérite Maritime à son Président Joseph Manicacci, en présence des représentants de la Nautique.



L'équipage des marins pompiers, intervenu lors de la collision en mer du 9 Septembre proche de Maire été mis à l'honneur pour son efficacité qui a permis de limiter les conséquences de ce drame.



Les représentants de la Nautique invités en retour, par le Consul de Chine, à la commémoration du Nouvel An chinois, le 27 janvier dans le cadre de France-Chine 1964-2024. Soirée riche en échanges.



Déjeuner de travail avec les responsables des ONG, Télémaque (Isabelle MAURIES) et Unesco (Corinne NOALLES et Gilles CHAVANE pour le Fonds de Dotation



Le loto de la Nautique, animé par la Commission Animation, a eu lieu le dimanche 18 février à l'Espace Nautique. Cet événement est toujours un moment d'une grande convivialité. Très belle Quine pour Danielle, dont c'est un mois faste !...



Présence du samedi 03 février au siège de l'UNIM réunion de l'UPNCR pour évoquer l'encadrement et la restriction des mouillages dans les calanques et les îles d'Hyères.

2020 / 2023

L'HEURE D'UN PREMIER BILAN

Bernard Ceas, Commission Communication



Treize numéros de notre Newsletter, quatre Revues Annuelles SNM, depuis mars 2020, c'est 510 pages format A3 d'articles divers, de travail, de recherche, de corrections, d'espoir de retour et d'interactivité...

Trois années complètes de travail, au moment où certains d'entre nous vont réitérer (ou pas) leur confiance devant nos propositions de renouvellement de mandat, représentent un moment privilégié, où il convient de faire un point sur l'action concertée de nos dirigeants, avec des décisions prises lors des différents Comités, de manière quasi systématique, à l'unanimité au sein de cette assemblée.

De nombreux secteurs ont été fouillés, pour tenter de donner à notre Club, traversé comme tous par la pandémie Covid, un nouveau souffle... Il fallait énoncer les grandes lignes de ces actions et se donner les moyens de tenter d'en réaliser la majeure partie, avec efficacité, souci de gestion s'agissant d'argent public (au travers de notre DSP), de fonds offerts par nos sponsors et des cotisations de **nos sociétaires**. Les responsables de chaque Commission ont retroussé leurs manches pour avancer sur les différents projets, en rendant compte aux instances dirigeantes de notre Club, qui a pu les suivre, les critiquer au besoin et les adapter, et pour finir les valider.

La réfection de notre Pavillon Nautique, envisagée sous la Présidence de Pierre Sathal, a été engagée sous l'égide de la **Commission Travaux**, et son équipe de professionnels et de bénévoles. Il s'agissait de l'enveloppe la plus importante d'investissement sur les trois années considérées. Il faut toutefois préciser que les travaux préconisés sous la précédente présidence par Michel Bigoin, architecte naval et membre d'Honneur de la SNM (décédé en décembre 2023), avaient évité le carénage du Pavillon et son tirage à terre, générant ainsi de colossales économies, les coûts de ces différentes opérations ayant été provisionnés. Les compétences de la Commission travaux et de ses collaborateurs ont permis une réfection d'une grande qualité, avec un quasi-maintien des coûts et des délais prévus initialement, malgré les quelques surprises constatées, qui avaient fait l'objet d'une enveloppe spéciale, le tout atteignant les 350 k€, pour des devis initiaux de 320 k€.

L'équipe a supervisé de nombreux autres travaux **d'investissements, d'amélioration**, dont chaque sociétaire a pu constater la réalisation (changement de la panne 5, des bornes électriques, souvent critiquées au départ mais qui donnent depuis la plus grande satisfaction...).

Nous avons constaté lors d'un récent Comité Directeur que bon nombre des suggestions relayées par vos responsables de pannes avaient été réalisées ou étaient en cours de mise en œuvre. Les nombreux travaux effectués sur ces pannes, ont permis de mettre un terme à leurs ruptures, fréquentes dans le passé, prouvant l'efficacité et la perspicacité de ces décisions.

La **Concertation** au sein du Club a été une préoccupation constante de **l'équipe dirigeante** qui a été l'initiatrice des **Réunions de Coordination** avec le personnel. Ces réunions, d'abord hebdomadaires, sont devenues mensuelles au lendemain des différents Comités Directeurs, pour détailler, expliciter les décisions prises et induire une adhésion pleine et entière des salariés concernés, ayant une participation effective, après avis, sur leur mode de réalisation. Ces réunions originales ont permis d'éviter de nombreuses tensions, d'expliquer la politique du club et de résoudre à l'occasion quelques conflits naissants....

Une volonté identique de concertation, d'écoute et d'information a été également instaurée, avec la **Réception trimestrielle de nos responsables de pannes** qui ont pu faire remonter les souhaits des sociétaires, leurs besoins, leurs propositions. Quelques demandes fantaisistes ou irréalisables ont été écartées, mais de nombreuses améliorations ont pu être réalisées (confort, sécurité, wifi, éclairage, signalétique...).

La Sécurité de nos pannes a fait l'objet d'une attention toute particulière, à la suite de quelques vols et agressions. Nous y avons répondu avec les solutions autorisées de vidéo, d'éclairage, de gardiennage... Il est en effet délicat et interdit pour des principes de liberté et d'intimité de la vie d'autrui, de mettre des caméras partout ! Bouées, échelles de remontée ont été posées, ne pouvant cependant éviter quelques drames récents... Le plan d'eau reste par définition ouvert sur la mer, d'où le danger peut toujours arriver. La pose de projecteurs déclenchés par radar est encore à l'étude, dans la mesure où, par gros temps, le mouvement des bateaux déclenche le projecteur témoin.

La Communication a été l'un des points forts, voulue et encouragée par les dirigeants de la SNM. **Douze Newsletters trimestrielles** d'une trentaine de pages chacune ont été publiées dans les délais impartis, y compris en phase de pandémie. Chacun a pu y trouver l'actualité du club, les résultats des différentes régates, le travail réalisé par les différentes commissions, les décisions prises en Comité Directeur, après l'éditorial de notre président et de nombreux articles de fond, sur des thèmes plus généraux (arts, patrimoine, histoires locales, traditions, voyage...). Le **Comité de Lecture** a été renforcé en 2023 et compte désormais 11 personnes (salariés, dirigeants, bénévoles) pour améliorer encore la pluralité et la qualité de cette publication. La **Commission communication**, a été étendue à 13 membres, avec la présence désormais de Pierick Jeannoutot qui nous gratifie de ses superbes clichés.

On pourra à nouveau parler de qualité concernant notre **Revue Annuelle**, améliorée chaque année et qui comporte maintenant une centaine de pages, de nouvelles rubriques et de nombreux annonceurs. Le travail effectué en collaboration avec Christophe Gomez semble satisfaire le plus grand nombre et notre Revue est désormais de la qualité de celle des grands

clubs (YCF, St Tropez...).

Notre présence sur les réseaux sociaux a été décuplée, notre site s'enrichit et nos informations par mail et SMS deviennent de plus en plus fréquentes et constantes, pour prendre l'avis des sociétaires (SNM et YMCM) sur les différents projets (réforme de nos statuts...). Sandra les gère sous le contrôle de la Commission Communication

Tous nos événements désormais, sont relayés dans la presse locale (La Provence...) et souvent nationale, (Neptune Yachting, Mer et Océans, Voiles et Voiliers...) grâce à une collaboration très fructueuse avec Maguelonne Turcat qui intervient au titre de vacataire avec les journalistes.

L'Animation reste un point fort de notre équipe. Son rôle a été souvent difficile en période Covid, et à sa sortie il a fallu tenter de ramener des activités devenues individuelles vers des actions de groupe dont chacun avait un peu perdu l'attrait. Les bénévoles encore nombreux, mais souvent vieillissants 🙄 ont eu beaucoup de mal à trouver un relais efficace dans les générations plus jeunes et l'on doit à une équipe ancienne, bien rodée les différentes organisations des marques festives classiques du club, Apéro Nautiques, Fête du Club, arrivée du Père Noël, fête du Beaujolais nouveau, expositions, (la plus récente sur le bateau Palinodie), soirées d'information... L'équipe d'Animation fait merveille lors des différentes régates de la SNM qui ont la côte chez les compétiteurs, également pour leurs prestations à terre, petits déjeuners, soupe pour les arrivées de nuit, soirées festives de fin de régata. On peut regretter que les actions de cette Commission et de leur équipe très rodée et toujours motivée, ait du mal à trouver des « relais jeunesse » et une participation plus effective et spontanée aux différentes activités proposées aux sociétaires (concours photo, marché aux puces, concours de boules...). Certaines ont dû être annulées, par manque de participants... Leur action commence à porter ses fruits et nous étions plus d'une centaine lors de **l'Apéro Nautique** de novembre (soirée Beaujolais nouveau). Lors de l'Apéro de janvier, une nouvelle norme a été instaurée pour que chaque nouveau sociétaire puisse se présenter et recevoir quelques attributs du club (drapeau, casquette, livre...). Leur engagement de bénévolat, pris lors de leur acceptation en Commission Administrative, est alors rappelé, pour promouvoir un nouveau réservoir de forces vives !

Finances et perspectives, sont deux secteurs incontournables pour la pérennité d'un grand Club. Nous avons évoqué très tôt le besoin de diversifier nos entrées financières, avec la raréfaction des distributions d'argent public aux associations, fussent-elles reconnues d'intérêt public ! La volonté des dirigeants était de ne pas faire peser sur les cotisations sociétaires les besoins actuels et futurs de financement. Il a alors été évoqué la création d'un **Fonds de Dotation (FDD)**, permettant d'attirer des sponsors donateurs pour profiter de l'excellente image plus que centenaire de la Société Nautique de Marseille, ainsi que l'ont fait tous les grands clubs ou structures culturelles, tels que le Grand Théâtre de Provence par exemple. Cela n'a pas été facile à mettre en place et il a fallu toute la pédagogie patiente de notre Président, pour passer les différents obstacles, obligations administratives et comptables, de mise en place et

de communication. Le Fonds de Dotation de la SNM est désormais opérationnel, de nombreuses actions entrant dans le cadre de ce FDD ont permis à la SNM d'être distinguée pour ces innovations.,

Au départ, la SNM a abondé de 15 000 € pour démarrer les activités du fonds. Cela a permis de débiter et de financer des actions, qui grâce à un retour fiscal de 60%, ont permis de diviser par plus de deux, le coût de ces événements. Rapidement, les premiers donateurs sont arrivés et certains sociétaires, refusant le règlement en retour de leurs prestations, ont participé aux donations qui vont progressivement permettre de multiplier les actions (humanitaires, sociales, éducatives...), sans faire appel aux cotisations des sociétaires, dont la participation est restée stable sous cette mandature, malgré les actions nouvelles réalisées et l'augmentation majeure de certains coûts (EDF)....

Concernant les **Perspectives**, nous avons la chance d'avoir pu intégrer Jean Baptiste Bourlard, co-fondateur de l'association **Guérir en Mer**, qui apporte sa jeune expérience et sa motivation à la mise en place de nouveaux projets, dans le respect de l'objet de nos statuts.

Dès que l'on évoque la jeunesse, comme d'ailleurs les présences féminines au sein des instances dirigeantes du Club, force est de constater que la moyenne d'âge des sociétaires frise les 62 ans, avec depuis peu, la présence d'une seule femme au sein de ce Comité. Beaucoup, dans l'équipe dirigeante se sont élevés contre cette situation et des solutions ont été évoquées, pour pallier cette anomalie flagrante. L'une d'elle consiste en une **Réforme de nos statuts**, puisqu'aujourd'hui, seul le copropriétaire majoritaire du bateau peut prétendre au statut de sociétaire, voter aux assemblées et se présenter aux différents mandats... de nombreux autres copropriétaires minoritaires, enfants ou épouses des précédents, ne possèdent aucune visibilité au sein du Club. 12% de femmes seulement, ont un statut de sociétaire !

L'attribution d'une deuxième voix, pour chacun des bateaux hébergés sur nos pannes, en dehors des passagers et de certains contrats particuliers (Pôle course...), sans pénaliser le propriétaire unique qui verra sa représentativité doubler, permettra à de nombreuses filles et épouses, à de nombreux jeunes, d'intégrer le groupe des sociétaires de plein droit, avec des avantages familiaux. Des réserves d'usage seront prises pour ne pas désavantager les autres adhérents (droit d'entrée...).

Cette réforme de nos statuts, menée par tout un groupe de travail avec concertation et pédagogie, fera bénéficier également nos textes d'un vrai dépoussiérage, qui adaptera par exemple le mode de scrutin (vote électronique), aux besoins actuels, sans modifier les autres modalités. Une Assemblée Générale Extraordinaire à venir permettra de valider ces modifications statutaires avec les conseils avisés de notre avocat Maître Meynier. L'état impose désormais de se rapprocher des statuts types et de vérifier la stricte cohérence de ces derniers avec notre Règlement Intérieur. Notre association « d'intérêt public », devra attendre le retour définitif du ministère concerné, pour les rendre applicables à partir de 2025...

Evoquant la jeunesse, il nous faut également louer notre **Ecole de Voile**, qui progresse

d'année en année et explose tous ses chiffres prévisionnels grâce à l'implication de son chef de base Loïc et toute son équipe (administrée par Caroline...). Grâce à la volonté soutenue des dirigeants du Club, le matériel évolue, les investissements se font en continu et des projets d'extension avec un quatrième bateau, deviennent une évidence. Le bilan de l'Ecole de voile est positif, c'est une vitrine au cœur même de la Nautique, qui permet d'en garantir la pérennité. De nombreux jeunes sont formés sur nos bateaux au titre d'équipiers puis de chefs de bord, de nombreux étudiants et militaires, beaucoup de femmes, en équipage mixte ou féminin. L'attribution à certains du statut de supporter sera un premier pas vers une intégration possible, lors de demandes futures !

Nous ne reviendrons pas sur la réussite des **Minots de la Nautique** dont nous avons soutenu toujours l'action, pour des résultats très probants.

De jeunesse il a été de nouveau question, lorsqu'il s'est agi de développer certains éléments de l'objet même de nos statuts : **participation, éducation, formation, partage, encouragement, respect du milieu marin...**

Le Club possédait déjà de nombreux sociétaires très impliqués au sein de différentes associations humanitaires ou environnementales et les dirigeants de la SNM leur ont donné toute latitude pour rapprocher les responsables de ces ONG des membres du Comité Directeur, passer des conventions de collaboration, monter des projets précis incluant les bénévoles de chaque association, les bateaux abrités sur nos pannes et leurs skippers.

Une première convention a été signée avec la responsable locale de l'ONG nationale **Télémaque**, déjà supportée par les salariés de notre sponsor **EDF**, qui aide les adolescents à fort potentiel, dans des milieux défavorisés, avec un Mentor éducatif qui leur est attribué, pour évoluer, découvrir, participer à des activités dont ils sont d'évidence privés. Trois bateaux à moteur du Club ont permis une première sortie au Printemps, une seconde sur le Vire-Vire avec de nouveau une vingtaine d'adolescents ravis, et leur encadrement. Les trois skippers l'étaient tout autant, impressionnés par ces jeunes adolescents curieux, reconnaissants, parfaitement respectueux des bateaux, des équipages et du milieu marin.

Grâce à notre sociétaire Serge Biton très impliqué, une autre collaboration a été établie avec **l'Unicef** et la **Ville de Marseille**, ville « Amie des Enfants », représentée par Sophie Guerard dans une démarche identique. Les jeunes ambassadeurs de l'Unicef avaient été invités à se joindre à de jeunes boxeurs des quartiers nord, pour une sortie en mers vers le Frioul, avec découverte de la navigation, pratique en commun d'une activité sportive (initiation au « Bel Art »). Le tout avec un pique-nique partagé, comme cela avait déjà été le cas, financé par le fonds de dotation, ainsi que les frais annexes.

D'autres mises en place sont en cours, de projets de même type, avec des associations d'enfants malades et autres (notre Ecole de Voile recevant déjà de jeunes handicapés). Par ailleurs la SNM est pleinement partenaire de l'association **Guérir en Mer**, qui prend en charge

de nombreux intervenants médicaux et paramédicaux en « burn out ». Ces actions, débutées au printemps 2023, soutenues par le Fonds de Dotation, se sont amplifiées dès la fin de l'été et vont s'intensifier en 2024. D'autres projets, avant et à la suite des JOP 2024, sont « dans les tuyaux », par exemple, en collaboration avec le club **la Pelle**, concernant la voile légère.

En droite ligne de ces nouvelles activités statutaires, la Nautique a intensifié son rôle dans la **Défense de l'environnement marin**. Durant de nombreuses années, elle a lutté pour s'assurer de la norme « **Pavillon Bleu** » et a été le précurseur de la protection de la qualité des eaux du Vieux Port. Elle s'est associée au projet de filets, installés pour bloquer l'arrivée de déchets par ruissellement, de la start-up marseillaise Green City et son **Projet D'rain**. Dans la même optique, les dirigeants de la SNM, associés à ceux du YMCM voisin, sous la même DSP, ont contribué, avec l'expérience d'André Vivaldi et la participation de nombreux bénévoles des deux clubs en octobre, à reprendre le **nettoyage de notre périmètre**, sous les premières pannes pour commencer, et non uniquement le long des quais de Rive Neuve pour ramasser vélos et trottinettes ! Le nettoyage sous les autres pannes va suivre cette année, en fonction des données météo.

Pour poursuivre cette projection dans le futur, sous l'impulsion de ses dirigeants, la SNM a proposé à nos clubs voisins, différentes rencontres à plusieurs niveaux de responsabilité. Ce rapprochement, qui n'est pas du tout un projet de fusion, doit respecter les critères de chaque club dans son propre fonctionnement, son autonomie, ses traditions, ses régates. Le but de cette action coordonnée entre dans le cadre d'une éventuelle candidature commune, à l'obtention de la prochaine DSP.

Pour envisager le futur, la Société Nautique n'entend pas oublier ses traditions et son passé ! Car si la SNM sait parfaitement où elle veut aller, elle n'oublie en aucune manière d'où elle vient et les idéaux de ses fondateurs, gentlemens régatiers... Pour cela, elle continue de privilégier son **Pôle de bateaux de Tradition**, où les propriétaires bénéficient de bonnes possibilités d'accueil en échange d'une promotion de notre image durant les différentes régates. Nous possédons aujourd'hui l'un des Pôles le plus important de la région et nous avons accueilli récemment deux nouveaux bateaux célèbres : **Marge** (du film Plein Soleil avec Delon et Ronnet) et **Windhover**, vieux gréement centenaire. D'autres sont en attente.

Dans le même ordre d'idée, nous continuons à favoriser les **Régates et la Voile**, véritable ADN de notre Club, sept fois champion IRC sur les 10 dernières années. De nombreux sociétaires et les Minots de la Nautique trustent ainsi les places d'honneur sur Tonnerre de Glen, Hathor 5, Adrenaline, Lady First. Le **Pôle Course** et de la **Commission sportive**, effectuent un travail remarquable, avec Chantal, responsable régates. Ce championnat est le reflet du niveau de préparation de nos bateaux et de leurs skippers. En IRC 0 *First Lady* se place second en 2024.

La gestion du Plan d'Eau sous la responsabilité de la **Commission Administrative**, avec Danielle (dont le départ en retraite a eu lieu au 1^{er} mars) effectue un travail difficile, dans le

respect du contrat qui nous lie à la Métropole, concernant la gestion des postes à quai, l'attribution de nouvelles places dans le respect d'une liste d'attente opposable à tous. L'attribution de places « visiteurs », par une gestion améliorée a permis ces dernières années de quasiment doubler les cotisations de passage, par une qualité croissante d'accueil. Dans cette optique, le Club a rallié l'application **Navilly** pour booster encore cette activité de passage. Les fonds qu'elle génère et l'aura qui en découlera, si elle est correctement gérée par nos gardiens qui s'y emploient, développera encore ce secteur. Qu'ils en soient ici remerciés (Vincent, Régis, Adrien, Gilles...) pour l'excellent travail accompli et leurs compétences lors des différents grutages réalisés en toute sécurité.

Pour assumer nos projets, rétributions, frais fixes, augmentations diverses, il été important de renouveler, conforter et améliorer notre **Gestion** et nos **rapports avec nos Sponsors**, signer les renouvellements de contrats avec les principaux (Banque Populaire, EDF) et d'en confirmer d'autres. Cela a été fait par le Comité Directeur qui s'est attaché à maintenir nos accords de partenariat avec le résultat que l'on sait, pour des budgets équilibrés, dans la continuité de l'excellent suivi comptable d'Anne.

Notre Club, joyau local du nautisme, rayonne désormais à l'égal des plus grands. Club allié du Yacht Club de France, la SNM a effectué en 2024 **un Jumelage** avec la **Société Nautique de Saint Tropez**, et obtient de nombreux articles dans la **presse locale et nationale** (Voiles et Voiliers, Neptune Nautisme, Mer et Océans...).

Les différentes réalisations de l'équipe dirigeante ont été menées en « bons pères de famille », notre Président restant en contact constant avec nos **conseillers juridiques**, pour une mise en forme sérieuse, dans le parfait respect de nos statuts et autres écrits (règlement intérieur, manuel des procédures...). Une **Charte Ethique** complète a été mise en place en 2023, validée à l'unanimité des membres du Comité Directeur et désormais opposable à tous et remise à tous nos nouveaux sociétaires lors de leur adhésion. Il n'est pas toujours sans risque d'être responsable associatif et Président de Club. Suite à l'agression lamentable de deux de nos régatiers par un plongeur pendant le Vire-vire, notre Président a fait l'objet d'une plainte déposée par l'agresseur, pour « mise en danger de la vie d'autrui » !

De nombreux autres projets sont en cours d'étude ou de réalisation, pour répondre aux sollicitations de nos sociétaires, portées par les représentants de panes. Le contrat avec le **Restaurant** a été dénoncé cet automne, pour évoluer en 2025 vers une nouvelle convention de collaboration et de partenariat dans l'intérêt de tous et surtout des sociétaires dans la mesure où cette structure représente l'un des éléments clefs de l'animation du Club. L'accès à la **Bibliothèque** va retrouver très vite sa convivialité mise en défaut lors des différents épisodes de pandémie, pour redevenir un véritable salon de convivialité où chacun pourra se détendre avec une consommation à coût privilégié. Une modification du système d'accès par code est en cours, pour protéger le lieu et les ouvrages rares de la Bibliothèque André Mauric. Des travaux sur la **Plateforme Evènementielle** (et ses droits d'occupation) sont envisagés, avec la participation financière de la Métropole, pour en augmenter les possibilités d'accès.

Bien évidemment, tous les dirigeants sont sur le pont, pour réfléchir et travailler sur le dossier qui va décider de l'éventuel renouvellement de notre **DSP2**. Il est d'ores et déjà alimenté, grâce aux excellents rapports de notre Président avec le **responsable Métropole** de cette délégation et aux récentes actions menées, sociales, éducatives, environnementales, de communication et de saine gestion de notre Club. Pour l'assurer, il faudra en effet conjuguer savoir-faire et faire-savoir, qui devront aller bien au-delà de la simple gestion et utilisation du plan d'eau pour quelques plaisanciers, considérés souvent comme privilégiés...

Venant récompenser nos initiatives, vers nos jeunes de la Nautique, comme envers ceux souvent moins favorisés de la Région, le **Yacht Club de France**, nous a décerné son trophée annuel 2023 du « **Prix de la Transmission** », ce 15 décembre 2023. C'est pour nous une immense fierté qui récompense les nombreux efforts de nos dirigeants, responsables de Commissions, rédacteurs, responsables de pannes, bénévoles...

Après le départ à la retraite de Danielle, honorée par de très nombreux sociétaires le 22 février, lors de son pot de départ, le travail de sélection pour son remplacement, débuté bien en amont, a permis le recrutement aujourd'hui acquis de Nicolas Veilleux, qui travaillera en binôme sous la responsabilité de Chantal. Ce qui va présenter l'opportunité de revoir complètement l'organisation au sein de l'équipe, les différentes fiches de poste, pour un meilleur fonctionnement de l'accueil, l'administration de notre structure, la gestion de notre plan d'eau au travers de notre DSP. L'arrivée prochaine de nouveaux dirigeants, associée au renouvellement d'autres élus et aux membres de l'équipe déjà en place, assureront demain la pérennité et l'évolution de notre club, plein de traditions mais aussi de dynamisme et de projets, malgré ses 136 années....



TROMBOSCOPE

Bureau



Henri ESCOJIDO



Jérôme CORTI



J.François ISNARD



Lionel GARITO



Jacques SILVE

Autres membres du Comité Directeur



Geneviève Auboiroux



Marc Beaumont



Jean-Baptiste. Bourlard



Bernard CEAS



Jean Pierre COULET



Nicolas DAHER



Bernard. DAURELLE



Stéphane SOLLARI

Autres Acteurs de la Nautique



Pierre SATHAL



Gilles CHAVANE



François TEISSIER



François JALINOT



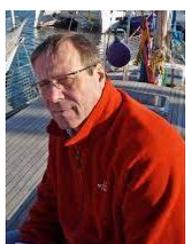
P. Edouard BERGER



Philippe ROCHAS



Michel BIGOIN



Frédéric ROUSTAN



J. Pierre LANDIER



HUMOUR

TOUT VA TRES BIEN TOUT VA TRES BIEN...



Henri ESCOJIDO

Les faits évoqués font partie du passé, ils ont eu lieu plus de trente ans auparavant. Ils sont donc prescrits. Ils illustrent parfaitement la loi de Murphy. Le dialogue rapporté est dans le champ des possibles.

« If anything can go wrong it will
Anything that can go wrong will go wrong.
If there is a possibility of several things going wrong,
the one that will cause the most damage will be the
one to go wrong.
Corollary: If there is a worse time for something
to go wrong, it will happen then. »

(NDLR) **Loi de Murphy** :

« Si quelque chose peut mal tourner, alors ce sera le cas.

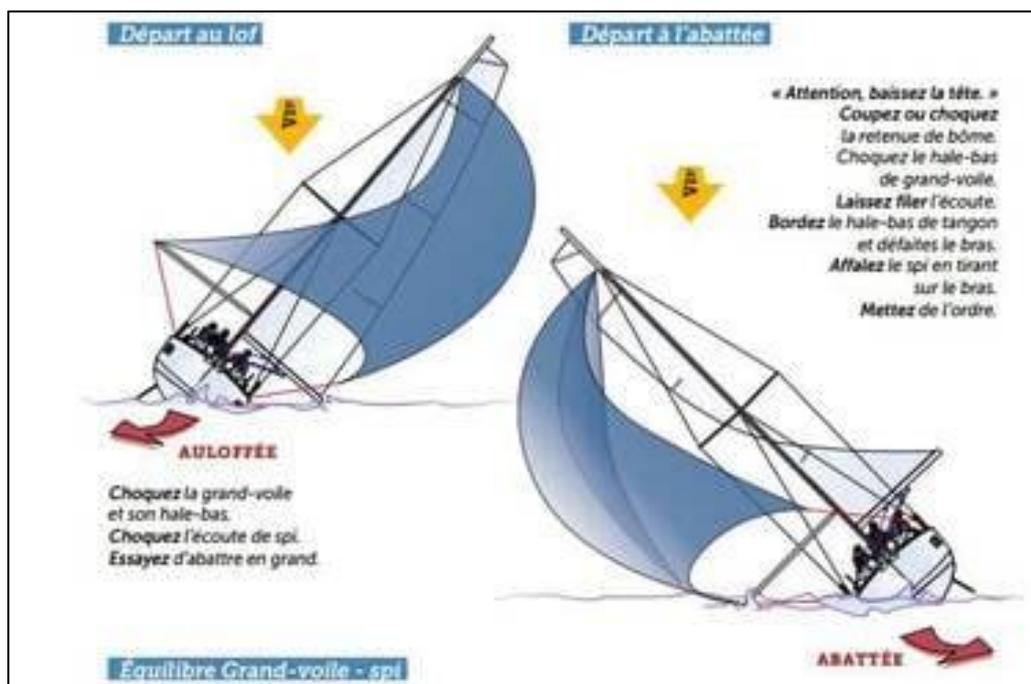
S'il y a une possibilité que plusieurs choses tournent mal, celle qui causera le plus de dégâts, tournera la première.

Corollaire : S'il existe un pire moment pour que quelque chose se passe mal, cela se produira à ce moment-là ! »

Au téléphone, un propriétaire revenant de voyage à l'étranger et n'ayant pu participer à la régates interroge son skipper James X pour savoir comment cette dernière s'est déroulée.

- Allo James, quelles nouvelles, comment avez-vous régaté ? Et au bilan de ce week end comment êtes-vous donc classé ?
- Tout va très bien très mon cher propriétaire, tout va très bien tout va très bien pourtant il faut, il faut que l'on vous dise, on déplore un tout petit rien, un incident, une bêtise : nous devons remplacer la drisse et les écoutes de spinnaker. Mais à part ça tout va très bien.
- La drisse et les écoutes, ce n'est pas très grave mais expliquez-moi, que s'est-il donc passé ?
- Un incident une bêtise. En approche de la bouée sous le vent nous étions sous grand-voile et spi asymétrique, nous avons prévu d'empanner pour rester à l'intérieur mais l'écoute et la contre écoute ont filé, le spi s'est envolé et les écoutes se sont emmêlées sur le mât d'un bateau sous le vent.
- Le spi n'a pas été déchiré au moins ?
- Non non rassurez-vous tout va très bien Nous avons pu laisser filer la drisse en grand.
- Tant mieux cela aurait pu être pire.

- Oui mais je dois vous dire qu'on déplore un tout petit rien. Un nœud de huit au bout de la drisse l'a bloquée dans le coinçeur mais nous avons heureusement pu la couper au couteau immédiatement après la chute du mat.
- Misère ! vous voulez me dire qu'il faudra remplacer le mat ?
- Non tout va très bien cela ne sera pas la peine il est tombé et il n'est pas cassé en totalité. Mais à part ça on déplore un tout petit rien une bêtise, il faudra racheter une cisaille coupe haubans.
- Mais pourquoi diantre une cisaille, nous en avons une en parfait état à bord.
- Nous en avons une mais comme nous ne la trouvions pas et qu'il y avait des vagues un morceau de mat a perforé la coque et nous avons eu une voie d'eau
- Rassurez-moi, vous avez pu l'étaler ?
- Malheureusement nous n'avons pas réussi mais tout va très bien nous n'aurons pas à remplacer le mat puisque le bateau a coulé.
- Mais enfin ce n'est pas possible ! Vous rendez vous compte ? Que va dire l'assurance ?
- Au fait, avez-vous pensé à payer la prime, Il y a deux mois, nous avons reçu un rappel ?
- Allo je ne vous entends plus, j'en en entre dans un tunnel ...



ACTUALITES

150 MILLES PERSONNES POUR UNE FLAMME



Le dispositif prévu pour l'arrivée de la flamme olympique le 8 mai prochain.
Crédit : ministère de l'Intérieur.

Un site antique pour une étape olympique. Le 8 mai prochain, la flamme fera son arrivée sur le sol français par le Lacydon. Pour l'occasion, le ministère de l'Intérieur prévoit jusqu'à 150 000 personnes massées sur les rives du Vieux-Port, l'entrée de la Canebière où sera placé un écran géant, mais également l'esplanade du Mucem et le palais Pharo qui offriront les meilleures vues sur la parade en mer. La vasque olympique sera enflammée sur le Vieux-Port.

Le lendemain, 9 mai, la flamme connaîtra son premier relais autour des divers lieux emblématiques de la Ville : la Bonne-mère, les parcs Longchamp, Font-Obscure et du XXVI^e centenaire, la tour CMA-CGM ou les lettres Marseille.



Benoît Gilles, Journaliste

DERNIER APPEL DERNIER APPEL



Très prochainement, les projets de la SNM, au travers de notre collaboration avec différentes ONG, à l'arrivée de la flamme olympique sur le BELEM, vont nécessiter la participation massive de bateaux et de skippers des Clubs, pouvant embarquer un nombre important de jeunes, de personnalités VIP diverses, sur la rade en ses différents lieux évènementiels...

Notre Club aura donc besoin de la participation du plus grand nombre de sociétaires et de leur bateau pour embarquer tout ce monde sur ces différents évènements, « **Grande Parade** » qui va accueillir la flamme, en mer le 8 mai, puis la SNIM 31/03 et 1/04...

Pour la **Grande Parade**, chaque skipper se verra remettre une dotation.

Tous les bateaux autorisés par l'organisation seront concernés, voiliers et bateaux à moteurs, régatiers et bateaux du Pôle de Tradition (ces deux derniers s'étant contractuellement engagés à ce type de participation).

Merci de bien vouloir retourner à l'accueil,

à l'attention de **Sandra**, communication@lanautique.com

la confirmation de votre participation bénévole, comportant :

Le nom du skipper : _____

Le nom et le type du bateau : _____

- Voilier
- Bateau de régates
- Bateau à moteur
- Bateau de Tradition

Le nombre de place disponibles (en plus de l'équipage) : _____

La panne et le N° de poste : _____

Les dates de disponibilité :

N° de Téléphone portable :

- Accueil de la flamme (le 8 mai)
- Vire-vire
- Autre (précisez)

Merci de vos réponses en retour, pour faciliter l'organisation.

Bernard CEAS, Commission Communication

ENVIRONNEMENT

LA GIRELLE : UNE HISTOIRE D'AMOURS

Jacques Silve, Trésorier SNM



D'après Mireille Harmelin-Vivien de l'Institut Méditerranéen d'Océanologie, auteur de l'ouvrage :
« Poissons de la méditerranée » - Editions Delachaux et Niestlé

Près des côtes, sur fonds de roche ou d'herbier, la Girelle (*Coris Julis*) fait partie des espèces les plus abondantes et les plus prélevées par les pêcheurs de loisirs.

Elle se nourrit pendant la journée de petits crustacés, de gastéropodes et de petits oursins, qu'elle broie finement avant de tout avaler. Contrairement à d'autres poissons, mais comme les autres labres, la girelle n'a pas d'estomac et doit bien mâcher ses proies pour pouvoir les digérer. Elle s'enfouit dans le sable la nuit pour y être à l'abri des prédateurs ou bien pendant le jour quand un danger menace.

Cette espèce si commune vit pourtant des amours forts complexes ! Les individus les plus petits à la livrée brun-rouge un peu terne peuvent être soit des femelles (C'est le cas de la plupart des individus), soit des mâles. Les plus gros individus, aux couleurs brillantes et que l'on nomme « girelle royale » sont tous des mâles. Cependant, ils peuvent avoir été dans leur jeunesse, soit des mâles, (rarement), soit des femelles, (le plus souvent), la girelle étant un poisson hermaphrodite « protogyne » c'est-à-dire qu'elle commence son existence en étant femelle et change de sexe en grandissant. Il existe cependant des individus qui naissent mâle et le restent toute leur vie, on les appelle « mâles primaires ».

Les girelles royales (les mâles) sont territoriales, et n'aiment guère qu'un autre mâle coloré entre dans leur territoire où elles vivent avec un harem de femelles, et aussi quelques mâles primaires. Ceux-ci ayant la même livrée que les femelles, ne sont donc pas considérés comme des « concurrents » par le mâle territorial. Le harem est une structure sociale assez répandue chez le poisson !



Girelle mâle



Girelle femelle

Chez la girelle, les relations entre individus sont conflictuelles. Le mâle dominant agresse toutes les femelles et les femelles s'agressent mutuellement en fonction de leur rang dans le groupe, généralement déterminé par la taille. Les petites femelles sont donc très stressées, ce qui bloque souvent leur développement sexuel.

La plus grosse femelle, reine du harem, est ainsi parfois la seule dont les gonades arrivent à maturation et à pouvoir se reproduire avec le mâle. Pendant la période de reproduction, d'avril à août, les gros mâles font la cour aux femelles en leur tournant autour, les frôlant et en faisant de petits bonds pour les inciter à les suivre dans la colonne d'eau sur 1 à 2 mètres. Au sommet de la trajectoire, les individus entrent brièvement en contact et émettent leurs gamètes. C'est le moment que choisissent les « mâles primaires » pour venir participer à la cérémonie et lâcher leur sperme en même temps ! Ainsi les mâles primaires, incapables d'attirer les femelles puisqu'ils n'ont pas la livrée qui convient, participent à la reproduction et au mélange des gènes.

La girelle ne construit donc pas de nid, contrairement aux autres labres. Ces œufs sont pélagiques, c'est-à-dire que leur développement s'effectue en pleine eau et ils sont disséminés sur les côtes au gré des courants.

Les girelles royales (mâles), très agressives, sont aussi les premières à se précipiter sur la nourriture et donc sur les appâts des pêcheurs à la ligne. Que se passe-t-il donc dans le harem lorsque le mâle a été pêché ?

En quelques heures, la plus grosse femelle prend le comportement du mâle, puis en quelques jours, sa coloration se modifie et elle va acquérir la livrée royale du mâle. Enfin, en l'espace de 2 à 3 semaines seulement, elle sera devenue un mâle reproducteur : Ses ovaires auront régressé et ses testicules se seront développés. Le plus souvent la taille de ce nouveau mâle sera inférieure à celle du précédent. Ce qui explique que les girelles royales ont des tailles plus petites dans les zones pêchées, que dans les réserves. Dans les réserves marines, les girelles royales peuvent vivre tranquillement et atteindre des tailles respectables jusqu'à 25 cm de longueur. Les femelles y sont aussi beaucoup plus grosses.

SNIM 2024

La Rédaction / Maguelonne Turcat



La Snim ranime la flamme à Marseille pour le week-end de Pâques !

Plus que jamais en cette année olympique, la Société Nautique de Marseille a usé de tout son savoir-faire pour que la Snim 2024 soit attractive : totalement sportive sur l'eau, et parfaitement festive à terre !

Ouverture de saison de grade 3, et de multiples championnats en équipage, en double ou en solo, la 58^{ème} Semaine Nautique Internationale de la Méditerranée a donné le coup d'envoi d'un cycle d'événements nautiques qui vont marquer de leur sceau l'histoire de la voile en France.

A peine plus d'un mois après cet incontournable rendez-vous du week-end de Pâques, les yeux du monde entier se tourneront à nouveau vers la cité phocéenne le 8 mai, avec l'arrivée en majesté de la flamme olympique dans le Vieux-Port de Marseille à bord du trois-mâts *le Belem* en provenance de la Grèce.

C'est dans cette perspective que la Snim 2024 s'est ouverte plus encore à l'international et à la course au large, tout en mettant l'accent sur la convivialité à terre.

L'art de la régates rayonne en rade de Marseille

Pour les organisateurs, la feuille de route était claire : assurer des régates de qualité à un plateau de concurrents de haut niveau, dans les starting blocks pour cette nouvelle saison. Pour ce public-là, le programme qui a alterné la possibilité pour les comités de course de donner les départs de différents types d'épreuves, dans « la plus belle rade du monde », a été un atout indiscutable. Des parcours construits, des parcours en rade, mais aussi une grande course, ouverte aux plus grandes classes et aux équipages réduits, dont le départ a pu être donné à partir du vendredi 15 heures, en fonction de la météo.

Mais la volonté de la Société Nautique de Marseille, a été également d'ouvrir la Snim à d'autres types d'équipages. D'abord en acceptant les certificats SER, dispositif allégé de l'IRC permettant d'accueillir des bateaux dont le programme est de disputer une à deux courses dans la saison, mais pour qui une participation à la Snim, et la possibilité de naviguer sur le même plan d'eau que des équipages très affutés, a été une réelle motivation. Mais aussi, grâce à une nouveauté 2024 : la Snim a ouvert ses lignes de départ aux bateaux jaugés ORC International. Outre l'Italie, dont elle est originaire et où elle est très répandue, cette jauge est également prisée chez nos voisins espagnols.

La Snim intègre le Trophée Méditerranée des Class40

Cela a été une autre innovation majeure de la Snim. « L'idée, c'est de prendre date dans un calendrier de course et que nos bateaux puissent courir cette épreuve régulièrement » expose Kito de Pavant, le secrétaire général de la classe. « C'est la première course de l'année pour beaucoup, et c'est un peu le pendant de ce qui se passe en Bretagne avec le Spi Ouest France. La grande course est forcément intéressante pour nous, parce que nous avons des bateaux relativement compliqués à manœuvrer, donc c'est plus facile s'il y a un peu plus de longueur. Ça nous permet de démontrer un peu les qualités de nos bateaux sur des bords qui ne sont pas forcément dans l'axe du vent. Et puis la Snim, c'est très sympa. Il faut multiplier les plaisirs que l'on a à naviguer. L'idée c'est aussi de montrer nos bateaux, de

donner envie à tous les gens qui courent sur cette belle épreuve de Méditerranée que la Classe40 est active et attractive ». Le coureur chevronné - qui vient d'annoncer le lancement d'une nouvelle course pour les Class40 et les Ocean Fifty, la Med Max - est néanmoins conscient que peu de bateaux ont pu finalement participer à cette première Snim du Trophée Méditerranée. En cause, le nombre de bateaux restés aux Antilles après la Transat Jacques Vabre et qui, rentrés tard, sont actuellement en chantier.

Résultats et compte rendu complet sont disponibles sur notre site

Snim : Semaine Nautique Internationale de la Méditerranée

58e édition, du vendredi 29 mars au lundi 1er avril 2024

- Régate grade 3 comptant pour les Championnats Méditerranée IRC Solo, Duo et Equipage
- Ouverte aux IRC, ORC International, Class40 et monotypes
- Trophée de la Méditerranée Class40
- Coupe de France J70
- Grande course pour les IRC 0, 1, 2, 3, Solos et Duos, Class 40 et ORC International
- Plus de 100 équipages

Henri Escojido, président

Stéphane Sollari, responsable de la commission sportive

Chantal Benigni, responsable des événements nautiques

Bernard Céas, responsable de la communication

Site internet : www.lanautique.com

Relations Presse

Maguelonne Turcat

Portable (0)6 09 95 58 91

E-mail magturcat@gmail.com

Photo : Piérick Jeannoutot



POT DE DEPART

Henri Escojido / Danielle Gabrielli

Chère Danielle,

Cela va faire bientôt 43 ans que tu assures ta mission à la Nautique et pour la Nautique

Je me souviens de ton arrivée en mai 1981 au sein de notre club présidé à l'époque par Xavier de Roux.

Ta formation de secrétaire médicale t'avait sans doute préparée à côtoyer des patients dont on sait qu'ils ne le sont pas toujours et cela a pu t'aider à faire face avec sérénité aux exigences et aux multiples demandes des sociétaires.

Au fil des recrutements et des départs successifs tu as su prendre en charge outre le secrétariat, la gestion du plan d'eau, l'organisation des assemblées, le suivi de la commission administrative, la mise en œuvre de la DSP en 2007.

Tu as travaillé avec dix présidents et plusieurs dizaines de membres du comité directeur et tu as su avec constance relever tous les défis.

Au cours de mon mandat j'ai eu le plaisir de te remettre le plus haut grade de la médaille du travail et cette distinction méritée est un marqueur de tout ce que la Nautique te doit.

Quand on occupe longtemps une fonction comme la tienne on devient de fait une personne dont l'avis doit être pris en compte et si on l'oublie, tu sais apporter la preuve que tu es de ton avis.

L'intérêt général, nous le savons est tout sauf la somme des intérêts particuliers et tu as, au cours de toutes ces années, constamment gardé comme fil conducteur la défense, quoiqu'il advienne de l'intérêt général, celui de la Nautique.

Ton dévouement constant, ta capacité à trouver des solutions pertinentes ont contribué de manière significative à notre rayonnement et celles et ceux qui vont te succéder auront à cœur de s'en inspirer.

Au nom de tous les sociétaires je tiens à te remercier Danielle pour ta contribution inestimable à la réussite de la Nautique et je tiens à te dire que tu y seras toujours chez toi parmi nous.

Je n'ai pas de nouvelle médaille à te décerner mais nous avons des cadeaux à te remettre au nom de notre communauté et avant que tu ne les découvres, je vous invite toutes et tous à applaudir chaleureusement Danielle.

Henri Escojido

La Nautique et moi,

Une sacrée **Aventure**, **La belle aventure**, une **Saga** !

Comme **Angelina** a épousé Brad, j'ai épousé **La Nautique**.

Au fil des années, elle m'a fait m'épanouir, grandir, m'affirmer. Je lui ai donné mon honnêteté et ma rigueur. Elle m'a fait rire, mais aussi pleurer, elle m'a rendue parfois **Furax** et je me suis pris quelques coups de **Bambou**.

Mais comme **Angéline** et Brad, ce n'est pas **For Ever** et aujourd'hui il y a la séparation, avec des **Jérémiade** et du **Tintamarre**.

Celavi, alors **Yes**, **Hasta Luego**.

Beaucoup de sociétaires me demandent ce que je vais faire maintenant ?

Alors, **Andiamo**, **Zoom** sur ma future vie. Tout d'abord, **l'Odysée**, à **St Clair**, à la **Sainte Bôme**, dans le massif de l'**Estérel**, ou plus loin, à **Santa Fe**, **Santa Cruz**, **Zanzibar** ou sur les îles de **Panarée**, **Saint Barth**, **Karabane**, **Antigua** ou **N'gor**, au Cap de Bonne **Espérance**, à **Djoliba**, chez les **Inuit** ou peut être j'irai voir le volcan **Karthala** ou visiter le royaume sacré de **Shambala**.

Puis le **Mistral**, le **Sirocco**, le **Zéphyr** et même **Eole** me pousseront par **Azzarh** vers **San Nicolao**, **Santa Manza** en Corse et enfin vers mon **Oasis** à Ste Lucie de Porto Vecchio.

Et là, **No Stress**, la **Dolce Vita**, **Carpe Diem**.

Entre deux **Escapade**, les pique-niques, les randonnées, les plongeurs dans les eaux **Turquoise** des piscines de la rivière du Cavu et de la mer, la pêche d'un **Denti** ou d'un **Architeuthis**, **Imagine**, dans mon hamac, en **Djinn** ou en **Bikini**, je ferai **Le Lézard**, en lisant l'histoire du pirate Jack **Rackam** le Rouge et les légendes de la fée **Mélusine** et d'**Iliade**, en mangeant du **Réglisse**, des **Cerise** et des **Mini Chou**, en écoutant **Only you Angie**, **Major Tom**, **Kali**, ou **Misty** d'Ella Fitzgerald, mais pas **Taka Taka** voilà les Daltons de Joe Dassin. Et je contemplerai les **Cirrus**, j'admèrerai les **Tendres violettes** et les **Papillon** et j'écouterai chanter les **Quetzal**.

Puis je jouerai à la pétanque, à la belotte, aux **Domino** et à **Tetris**.

Le soir au **Clair de Lune** avec un **Bel Ami** ou une **Bo Latino**, mon **Perceval**, emmitouffée dans mon **Kashmir** et mon foulard **Hermès** autour du cou, je chercherai **Jupiter**, **Orion**, l'**Etoile** polaire et une **Nova** avec **Obsession** et **Béatitude**, sans **Diversión**. Là, je jouerai la **Bella Donna**, la **Lady First**, la **Libertine**, ou bien **La Madone**, qui sait ?

Et dans un **Elan de Folie**, un moment **Sauvage** de **Fantasia** avec mes **Friends** : **Christine**, **Lola**, **Gesyra**, **Aude**, **Daisy**, **Paula**, **Alexandra**, **Jules**, **Colette**, **Margaux**, **Héloïse**, et ma **Family**, nous danserons le **Mambo**, le **Tango**, la **Java** en chantant à **Capella**.

Et dans un **2ème souffle** nous boirons un **Elixir**, un **Petit rosé**, un **Mojito**, une **Mauresque**, un **Jin Tonic**.

Là, **Joker**..., j'ouvre une **Parenthèse**, car ceux qui me connaissent bien ne le croiront pas, ils savent que je ne bois jamais d'alcool, mais aucun bateau de ce plan d'eau n'a été baptisé **Orezza**, **Vittel** ou **Evian**. Alors plus vrai, je boirai un **Diabolo** menthe ou du Jus de **Coco**.

Et **Wahoo** ! Je vivrai le **Nirvana**, **Freedom**, **Happy Hour**. **Hasta Luego** et **Big bisous** à tous

Danielle Gabrielli



UNE SOIREE QUI NE MANQUAIT PAS DE PRESIDENCES...



COMPLICITE AVEC UNE DIZAINE DE PRESIDENCES SUCCESSIVES



HUMOUR, EMOTION et CONVIVIALITE ONT ETE LES FILS ROUGES DE CETTE SOIREE

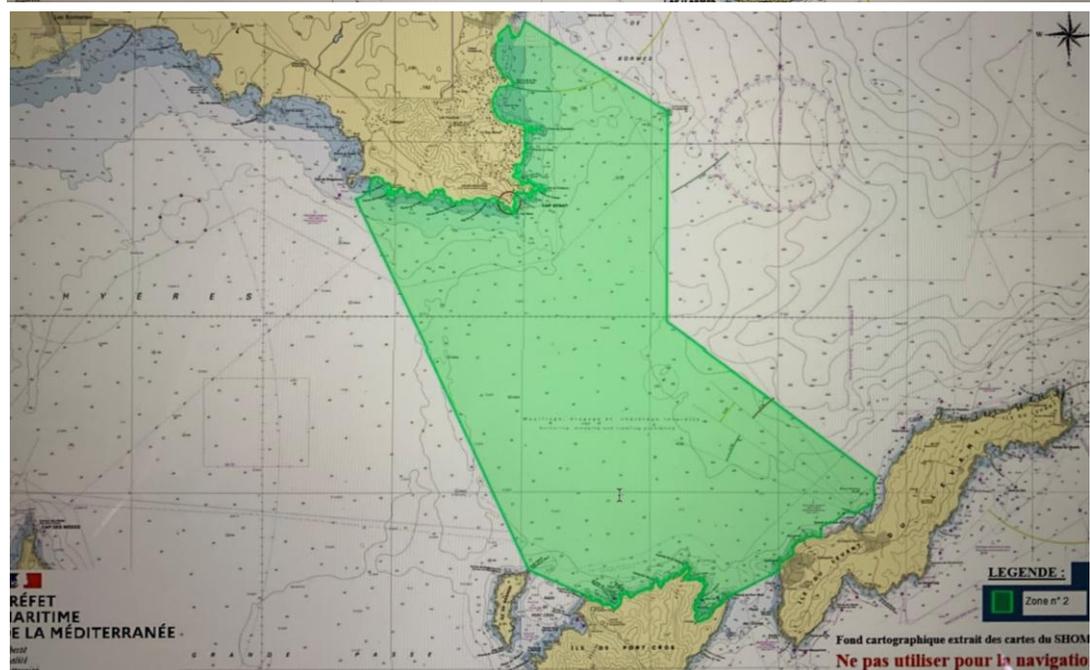
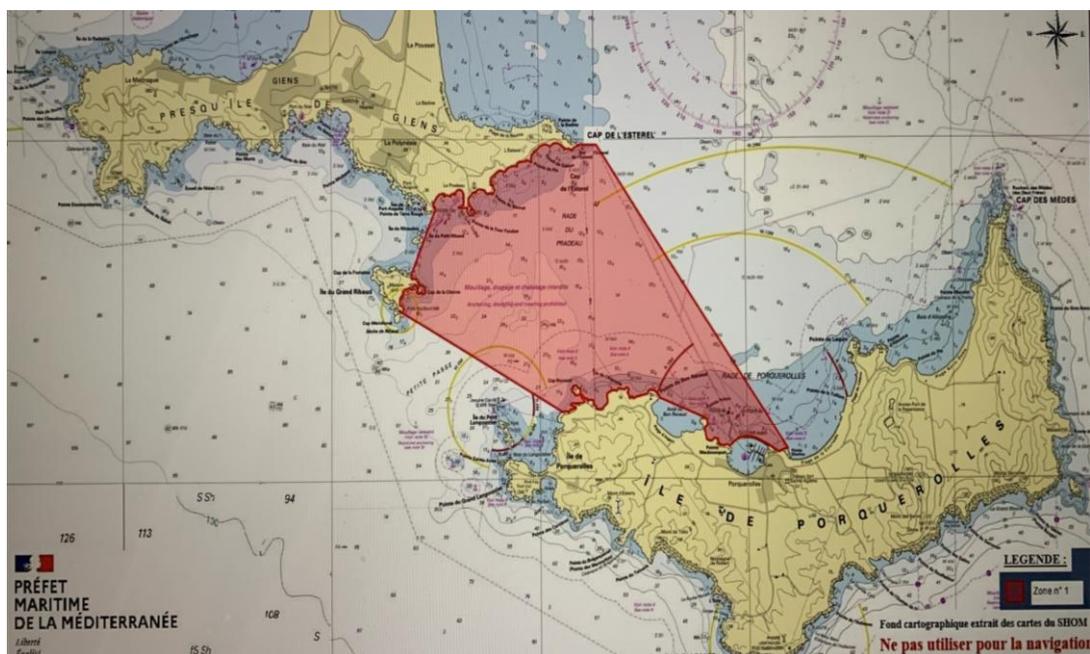


DE NOMBREUX SOCIETAIRES SONT VENUS HONORER LE DEPART DE DANIELLE

RAPPEL A TOUS

Mouillage dans les îles d'Hyères

Concernant le mouillage forain, nous vous rappelons que ce dernier est interdit entre Giens et Porquerolles (zone **rouge**), ainsi qu'entre Bénat et Port Cros / Le Levant (zone **verte**), à tous les bateaux de plus de 12 mètres HORS TOUT. Il s'agit en effet d'un arrêt préfectoral N° 110/2023, du 11 mai 2023

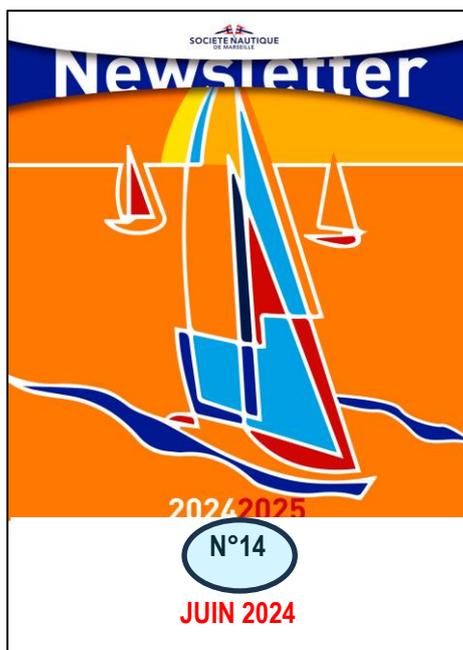


ET AUSSI, DANS LE RESPECT DES DIFFERENTES LEGISLATIONS ET DECISIONS DU CLUB :



L'UTILISATION DES RACKS A VELO DE LA SNM EST STRICTEMENT LIMITEE AUX MEMBRES DU CLUB, STAGIAIRES DE L'ECOLE, PRESENTS SUR LES PANNES. TOUT AUTRE STATIONNEMENT NON LEGITIME EST INTERDIT PAR MESURE DE SECURITE

**PROCHAINE
NEWSLETTER**



Merci d'adresser vos idées, photos, projets d'articles, textes, avant fin mai
Au secrétariat SNM qui fera suivre à notre Comité de Lecture

Ou à bernard.ceas@aol.fr



Bernard CEAS

MERCI A NOS PARTENAIRES :

